

Un collectif engagé pour l'avenir de notre commune



PROGRAMME MUNICIPAL 2026-2032



Mouthiers change. Ses habitant·e·s, ses associations, ses entreprises, ses paysages évoluent.

Et dans ce mouvement, nous partageons tous et toutes un même besoin : retrouver du sens, du lien et de la proximité. Nous, colistiers et colistières de cette équipe, croyons qu'une commune se construit avec et pour ses habitant·e·s.

Notre projet repose sur une conviction simple : la politique locale n'est pas une affaire de promesses, mais de transformations concrètes.

Des transformations qui rendent la vie quotidienne plus facile, plus juste et plus durable.

Notre projet s'inscrit dans la continuité du travail déjà engagé : celui d'une équipe qui connaît son territoire, ses habitant·e·s, ses contraintes et ses forces.

Notre cap, faire de Mouthiers une commune solidaire, claire dans ses choix et proche de ses habitant·e·s.



Par sa gouvernance, notre équipe affirme sa volonté d'agir avec exigence et sens du service public, au bénéfice de tous les habitant.e.s :

- En concertation avec les acteurs locaux et les habitant.e.s, nos décisions seront partagées, transparentes et visibles, afin de garantir une compréhension et une accessibilité par tous et toutes.
- Nos actions tendront à réduire les inégalités et garantiront à chacun·e, l'accès aux mêmes droits.
- Notre gestion budgétaire se voudra rigoureuse, contrôlée et transparente.

Le projet s'inscrit nécessairement sur différentes temporalités. S'il doit répondre aux problématiques actuelles des habitant.e.s, il doit également permettre de préserver notre commune pour les générations futures, afin que Mouthiers reste une commune vivante sur les décennies à venir.

Pour s'inscrire dans l'avenir, Mouthiers nécessite de répondre simultanément à deux enjeux principaux pour les années à venir :

- Répondre aux besoins d'une population installée sur la commune, présentant par ailleurs une dynamique de vieillissement, et nécessitant une attention particulière aux problématiques du présent et du quotidien,
- Attirer des générations plus jeunes pour s'installer sur la commune, afin de s'inscrire dans les décennies à venir, contribuant par la même occasion à assurer la pérennité de services essentiels à cette dynamique (crèche, école, offre culturelle, ...).

Répondre aux besoins des habitant.e.s

Au regard des éléments collectés, il en ressort les attentes suivantes :

- Disponibilité et réactivité de l'équipe municipale pour répondre aux besoins du quotidien,
- Préservation et protection du cadre de vie, relatif aux services en place, notamment les commerces (attente forte d'installation d'une boulangerie par exemple), les infrastructures et professionnels de santé, l'offre associative et culturelle, dont les festivités réunissant les habitant.e.s (repas des aînés ou animation intergénérationnelle par exemple)
- Développement et aménagement du territoire, principalement sur la voirie et le stationnement, relevé insuffisant dans le centre bourg,
- Préservation et valorisation de l'environnement et du patrimoine naturel et bâti, particulièrement important sur Mouthiers, et symbole de sa qualité de vie et de la richesse de son territoire,
- Développement des actions et infrastructures "solidaires", accompagnant notamment les personnes de plus de 60 ans, en lien avec la mobilité pour les personnes en situation d'isolement,
- Une communication plus claire sur les finances et les projets de la commune.

Attirer de nouveaux et nouvelles habitant.e.s

Au regard de la tranche d'âge ciblée, celle-ci correspond aux attentes suivantes :

- Accès au logement avec une offre adaptée, notamment liée à l'augmentation de familles en situation monoparentale,
- Accès au Grand Angoulême, incluant la disponibilité de transports en commun et d'infrastructures compatibles avec des mobilités douces,
- Accès à un cadre de vie et un environnement attractif, comprenant la présence de services liés :
 - à l'enfance et la jeunesse (crèche, école, structures associatives, sportives et culturelles),
 - à la santé dont la présence de professionnels de santé en capacité de prendre de nouveaux patients,
 - aux commerces et services de proximité,
 - à l'accompagnement pour du montage de projet ou à la création d'activité,
 - Accès à un cadre de vie offrant un environnement paisible, naturel, protégé,
 - Recherche d'une possibilité de lien et d'entraide entre habitant.e.s (vie de village),
 - Une communication facilitant la connaissance des démarches, services et activités disponibles sur la commune.

Définition des thématiques du projet

Les éléments ci-dessus permettent de dégager 5 grandes thématiques pour organiser le projet :

- Des services adaptés aux besoins, regroupant les infrastructures et services liées : aux commerces, à la santé, au logement, à l'enfance et à la jeunesse, à l'offre associative, culturelle et sportive, aux acteurs de proximité, aux démarches du quotidien, aux porteurs de projets.
- Une commune unie et solidaire - Solidarité et entraide, regroupant les infrastructures et services spécifiques au soutien aux personnes vulnérables et à la mise en relation et l'entraide entre les habitant.e.s.
- Des mobilités pour relier et rapprocher, comprenant les connexions entre les hameaux, le bourg et le Grand Angoulême, ainsi que les questions de stationnement.
- Environnement et attractivité, permettant de préserver et valoriser la qualité de vie et l'environnement naturel et bâti, ainsi que les actions et projets de transitions écologiques et énergétiques.
- Communication et démocratie participative, incluant la communication vers les habitant.e.s et la capacité d'intégration des habitant.e.s dans les projets et dans la vie de la commune.

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS



Ambition politique

Faire de Mouthiers une commune où les services publics, les commerces et les équipements de proximité sont accessibles, lisibles et évolutifs, capables de répondre aux besoins réels des habitants à chaque âge de la vie.

Cette ambition repose sur une connaissance fine du territoire, une coordination renforcée entre acteurs et une capacité collective à anticiper les évolutions démographiques, sociales et économiques

Constat actuel

Les services à la population (santé, enfance-jeunesse, culture, loisirs, commerces, accompagnement administratif) existent mais présentent plusieurs fragilités :

- Un manque de coordination et de visibilité entre les différents acteurs ;
- Des difficultés d'accès pour certains publics (distance, horaires, coût, information, mobilité) ;
- Des infrastructures parfois vieillissantes ou inadaptées aux usages actuels ;
- Des besoins qui évoluent rapidement : vieillissement de la population, nouveaux habitant-e-s, attentes de proximité, usages numériques accrus.
- Des fragilités commerciales visibles impactent l'attractivité du centre-bourg
- Le stationnement au centre-bourg est perçu comme insuffisant et mal organisé.
- Les habitant-e-s expriment un besoin fort de meilleure communication sur les services existants (PanneauPocket, transport, bénévolat, gestion des déchets).
- Plusieurs équipements structurants de la commune (salle des fêtes, locaux associatifs, réserve médiathèque) apparaissent inadaptées ou sous-dimensionnées.

SITUATION VISÉE – HORIZON DE MANDAT

Mouthiers devient une commune de services adaptés, réactifs et inclusifs, où :

- Chaque habitant-e sait à qui s'adresser et trouve une réponse efficace à ses besoins du quotidien ;
- Les services (santé, jeunesse, culture, loisirs, commerces, accompagnement administratif) sont pensés dans une logique territoriale et partagée ;
- La coordination entre acteurs publics, associatifs et privés garantit la cohérence et la complémentarité des offres ;
- Les usager-e-s participent à l'évaluation et à l'amélioration continue des services ;
- Les équipements sont entretenus, modernisés et adaptés aux usages d'aujourd'hui.

COURT TERME (1 AN)

Mieux connaître et mieux organiser

- Réaliser un diagnostic des besoins de la population, en croisant données existantes et participation citoyenne (habitant-e-s, associations, professionnels).
 - Identifier les zones de fragilité ou de sous-service (santé, jeunesse, commerces, accompagnement administratif, loisirs).
 - Mettre en place un guichet unique d'accueil et d'information pour accompagner et simplifier l'accès aux services et aux démarches.
 - Lancer un plan prévisionnel de maintenance et de mise à niveau des bâtiments communaux.
 - Initier un travail transversal entre services municipaux, associations et partenaires.
 - Expérimenter un marché en soirée.
- **Réseau de soins** : accompagner le déménagement de la pharmacie et poursuivre l'étude déplacement de la maison de santé, dans le cadre des démarches déjà engagées et de préconisations de l'ARS.
 - **Loisirs** : évaluer les besoins de la population en matière de pratiques culturelles, sportives et de loisirs.
 - **Commerces** : évaluer les besoins des habitant-e-s et recenser le bâti commercial existant.
 - Engager un dialogue formel avec les commerçants pour : dynamiser l'offre, favoriser l'intégration de producteurs locaux, envisager des activités complémentaires
 - Lancer une étude d'opportunité pour l'accompagnement et le soutien à l'installation d'un boulanger (en lien avec les centres de formation et l'Agglomération).
 - Communiquer activement sur les artisans et producteurs locaux dans le journal communal et via un marché en soirée régulier.

- **Équipements et locaux** : Diagnostic technique précis de la salle des fêtes et plan d'amélioration (eau chaude, entretien, matériel) ; Étudier la création de locaux adaptés pour les associations de la commune.
- **Services à la population** : recenser les besoins d'intervention des services de l'État et étudier la mise en place d'un lieu dédié, avec réflexion sur le recrutement et la formation d'un personnel d'accueil.
- **Déchets et cadre de vie** : Lancer un programme de pédagogie sur la chaîne de traitement des déchets, étudier un service ponctuel de collecte des encombrants en cohérence avec la prévention (compostage, broyat), clarifier et rappeler les règles de dépôt.

MOYEN TERME (2 À 4 ANS)

Structurer et développer

- Structurer un réseau local des services (santé, jeunesse, loisirs, culture, accompagnement administratif) autour d'un pilotage partagé.
- Adapter les horaires et modes d'accès (présentiel, numérique, permanences).
- Développer des espaces partagés et multi-usages (MJC, salle communale, équipements existants).
- Former les agents municipaux à la relation usager et à la coopération inter-service.
- Requalification du parking du Champ de Foire avec traçage clair des places.
- Réflexion foncière stratégique : étude d'acquisition de biens abandonnés.
- Accompagner et soutenir les initiatives porteuses de convivialité.
- **Réseau de soins** : agrandir, déplacer et réaménager la maison de santé afin de permettre l'accueil d'un médecin supplémentaire.
- **Loisirs** : moderniser la salle de cinéma de la MJC et proposer un accueil jeunes 12-16 ans à Mouthiers.
- **Commerces** : soutenir et accompagner les commerçants et favoriser l'installation de nouveaux commerçants (aide au projet, mise en relation, valorisation du bâti).
- **Services à la population** : permettre à la commune de disposer d'une antenne France Services et de deux permanences hebdomadaires, voire d'une agence postale communale (en lien avec l'Etat et la Poste).

LONG TERME (5 À 6 ANS)

Pérenniser et faire évoluer

- Les services communaux fonctionnent en réseau, avec une gouvernance claire, lisible et participative.
- Les équipements publics modernisés répondent aux besoins sociaux, culturels et environnementaux.
- Les habitant-e-s participent à l'évaluation régulière de la qualité et de l'efficacité des services.
- Reconfiguration complète du pôle central (commerces, stationnement, marché, équipements).
- **Réseau de soins** : un réseau pérenne et étoffé, favorisant l'installation de médecins, spécialistes et professionnels paramédicaux.
- **Loisirs** : une offre diversifiée, accessible et adaptée à tous les âges, définie avec les habitant.e.s.
- **Commerces** : un bâti commercial exploité et des commerces actifs répondant aux besoins exprimés par la population.
- **Services à la population** : une offre d'accompagnement administratif de proximité pleinement intégrée au quotidien des habitant-e-s.

Fil Rouge du changement

Passer d'une offre de services éclatée à une offre intégrée, lisible et évolutive.

Mouthiers devient une commune apprenante, qui observe, écoute et ajuste en permanence ses réponses aux besoins réels de sa population.



VIE PARTICIPATIVE ET DEMOCRATIQUE

Ambition politique

Faire de Mouthiers une commune où chaque habitant·e devient acteur·rice des décisions qui le ou la concernent, où la parole citoyenne structure l'action municipale, et où les élu·es exercent leur mandat dans une culture du dialogue, de la transparence et de la co-construction.

La démocratie locale ne se limite pas au moment électoral : elle se vit au quotidien, dans l'information, la consultation, la décision et le suivi des projets.

Constat actuel

La participation citoyenne existe mais reste :

- Ponctuelle, souvent réactive et peu structurée dans le temps ;
- Freinée par un manque d'informations claires, régulières et accessibles sur les projets et décisions municipales ;
- Dépendante de quelques personnes engagées, sans méthode partagée pour associer durablement la population ;
- Peu attractive pour les jeunes, malgré l'existence d'un Conseil municipal des jeunes ;
- Insuffisamment articulée avec le rôle des associations, pourtant essentielles à la vie locale.
- Opaque pour beaucoup avec des Conseils municipaux perçus comme techniques et peu accessibles.

Par ailleurs, l'organisation du fonctionnement municipal repose encore largement sur une concentration des responsabilités, ce qui peut générer de l'essoufflement, du désengagement et une difficulté à tenir un mandat collectif sur six ans.

SITUATION VISÉE – HORIZON DE MANDAT

Mouthiers devient une commune coopérative et démocratique, où :

- La culture participative irrigue l'ensemble des politiques publiques locales ;
- Les habitant·es sont informés, consultés et associés aux choix importants, notamment budgétaires ;
- Les décisions sont lisibles, argumentées et expliquées ;
- Les élu·es partagent les responsabilités, les compétences et les rôles au sein du Conseil municipal ;
- La gouvernance municipale favorise l'intelligence collective et l'engagement dans la durée ;
- Le Conseil Municipal des Jeunes est reconnu comme un véritable espace d'apprentissage et d'action citoyenne.

COURT TERME (1 AN)

Créer les bases d'une démocratie locale vivante

- Former les élu·es aux outils participatifs, aux méthodes d'animation citoyenne et à la prise de décision collective.
- Clarifier l'organisation interne du Conseil Municipal : répartition des délégations, rôles des adjoint·es et des conseiller·es, espaces de débat et de décision.
- Créer une cartographie des espaces de participation existants (associations, comités, groupes d'habitant·e·s, Conseil municipal des jeunes).
- Mettre en place un agenda public municipal regroupant les projets, décisions et temps de participation à venir.
- Repenser et moderniser le journal communal : contenus, forme, fréquence, place donnée à la parole des habitant·e·s et des associations.
- Créer un Hors Série annuel permettant de faire le bilan de l'année.
- Mettre à jour du site internet (fond + forme).
- Lancer une Campagne pédagogique sur PanneauPocket (tuto d'installation).
- Etendre les panneaux d'affichage aux axes non couverts.
- Expérimenter des rencontres de proximité régulières (cafés citoyens, réunions de quartier ou de hameau).
- Organiser des réunions publiques thématiques avant chaque projet structurant.
- Etudier la faisabilité de création d'un poste dédié à la communication et à l'enquête auprès des habitant·e·s, permettant d'assurer le recensement des besoins et la diffusion en temps et en heure des communications nécessaires, ainsi que la préparation des événements de rencontre.
- Mettre en place une permanence de rencontre et dialogue avec les élu.e.s

MOYEN TERME (2 À 4 ANS)

Associer réellement les habitant·e·s aux choix structurants

- Organiser des consultations citoyennes sur les projets et dépenses importantes de la commune, avec :
 - une information préalable claire ;
 - une collecte des avis ;
 - une restitution publique expliquant les décisions prises.
- Instaurer des rencontres de proximité régulière pour faire le point sur les projets en cours et recueillir les besoins.
- Définir un cadre partagé de décision au sein du Conseil municipal : critères d'arbitrage, transparence budgétaire, suivi des engagements.
- Développer des outils de participation plus engageants : budgets participatifs, appels à initiatives locales, groupes projets ouverts.
- Renforcer la place des associations comme partenaires de l'action publique locale.
- Accompagner le Conseil Municipal des jeunes vers des projets concrets et visibles.
- Mettre en place un droit d'interpellation citoyenne formalisé.
- Clarifier l'ouverture possible des commissions municipales.
- Mettre en place des panneaux pédagogiques temporaires pour chaque projet majeur sur la place publique avec une animation favorisant les échanges avec les élu·e·s.

LONG TERME (5 À 6 ANS)

Ancrer durablement la démocratie locale

- Les initiatives citoyennes concertées et votées sont mises en œuvre et suivies collectivement.
- Les habitant·e·s deviennent coresponsables de certains projets, de leur conception à leur évaluation.
- La gouvernance municipale repose sur un partage réel du pouvoir, des responsabilités et des compétences, garantissant la continuité de l'engagement sur l'ensemble du mandat.
- Le Conseil Municipal des Jeunes est pleinement intégré à la vie communale, avec des réalisations reconnues.
- La participation citoyenne devient un réflexe : débattre, décider et agir ensemble fait partie du fonctionnement normal de la commune.

Fil Rouge du changement

Passer d'une commune où les décisions sont perçues comme descendantes et concentrées, à une commune où les projets émergent, se discutent et se construisent collectivement.

À Mouthiers, la démocratie locale devient une pratique partagée, vivante et durable, au service de l'engagement citoyen et de l'intérêt général.



SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

Ambition politique

Faire de Mouthiers une commune solidaire et résiliente, où chaque personne – quel que soit son âge, sa situation ou son lieu de vie – trouve des réponses adaptées à ses besoins, grâce à une action publique coordonnée, des partenariats forts et une implication citoyenne durable.

Constat actuel

- La solidarité locale repose aujourd'hui sur des acteurs dispersés (CCAS, associations, professionnels de santé) sans coordination formalisée.
- Les publics vulnérables (personnes âgées, familles isolées, victimes de violences, jeunes en difficulté) sont identifiés de manière partielle.
- Les dispositifs d'aide et de prévention existent, mais restent réactifs plutôt que planifiés.
- L'EHPAD joue un rôle important mais isolé, et l'offre d'entraide ou de soutien de proximité demeure informelle.
- Isolement de certaines personnes âgées.
- Besoin de soutien aux aidants.
- Besoin de transport solidaire ponctuel.
- Nécessité d'un meilleur accompagnement des victimes de violences.

SITUATION VISÉE – HORIZON DE MANDAT

Mouthiers devient une commune solidaire, organisée et prévenante, où :

- la connaissance des besoins sociaux est partagée et actualisée ;
- les réponses locales (prévention, soutien, logement, accompagnement) sont coordonnées entre acteurs publics, associatifs et citoyens ;
- la solidarité s'exprime aussi dans les liens quotidiens : entraide, éducation, engagement ;
- les personnes âgées et vulnérables trouvent des services pérennes et humains ;
- la jeunesse dispose d'espaces d'écoute et d'implication.

COURT TERME (1 AN)

- Réaliser un diagnostic partagé des publics vulnérables et de leurs besoins.
- Cartographier les partenaires sociaux et de santé (CCAS, MDS, professionnels, associations).
- Créer un outil d'entraide locale (plateforme ou réseau de proximité) facilitant la mise en relation entre habitants.
- Identifier les besoins spécifiques des adolescents (projets d'engagement, accompagnement scolaire).
- Étudier un plan communal de sauvegarde pour les sites et personnes sensibles.
- Lancer un poste de travail d'intérêt général (TIG) pour renforcer l'engagement local.
- Créer des budgets participatifs pour soutenir les actions citoyennes et les rendre plus visibles.
- Organiser des temps festifs intergénérationnels qui rassemblent tout au long de l'année.
- Faire un diagnostic sur le besoin d'une mutuelle communale.
- Relancer un travail partenarial avec l'ARS et la Région pour évaluer la situation socio-économique de l'EHPAD et sécuriser son avenir au service des résident·es et des équipes.
- Mettre en place un transport solidaire sur le territoire de la commune (bénévolat + participation modérée).
- Créer un registre communal des personnes vulnérables.
- Mettre en avant le bénévolat local (ADMR, associations).

MOYEN TERME (2 À 4 ANS)

- Constituer une équipe pluridisciplinaire médico-sociale pour une meilleure coordination des interventions.
- Développer des solutions de logement d'urgence (notamment pour les victimes de violences intrafamiliales) en lien avec le CIDFF et le Conseil Départemental.
- Former les personnels impliqués dans le soutien scolaire et créer un espace calme dédié à l'aide aux devoirs.
- Pérenniser le fonctionnement de l'EHPAD et amorcer son projet de réhabilitation.
- Généraliser l'usage de l'outil d'entraide par les habitant·e-s.
- Formaliser un plan global de gestion de crise (incendie, événements climatiques, etc.).
- Déployer un dispositif d'aide aux devoirs pérenne à l'échelle communale.
- Développer un dispositif relais pour les aidant·e-s.

LONG TERME (5 À 6 ANS)

- Maintenir une protection durable contre les violences intrafamiliales et renforcer les dispositifs d'accompagnement.
- Achever la réhabilitation complète de l'EHPAD et diversifier ses services (accueil de jour, portage de repas).
- Inscrire le poste de TIG comme outil permanent d'insertion et d'utilité collective.
- Intégrer la solidarité locale dans les pratiques quotidiennes (entraide, prévention, accompagnement).

Fil Rouge du changement

Passer d'une solidarité de réaction à une solidarité de relation.

Identifier, structurer, puis pérenniser : Mouthiers se dote d'une chaîne continue de soutien et de prévention, du repérage des besoins jusqu'à la réponse concrète et durable.



MOBILITES ET INTERCONNEXIONS

Ambition politique

Faire de Mouthiers une commune connectée, accessible et apaisée, où les déplacements deviennent simples, sûrs et durables.

Les mobilités douces, partagées et inclusives y sont encouragées, et chaque hameau ou quartier se relie au centre-bourg et aux services communaux dans une logique d'équité territoriale.

Constat actuel

Les pratiques de mobilité à Mouthiers restent dominées par la voiture individuelle. Les infrastructures pour les déplacements doux ou collectifs (arceaux vélo, arrêts de bus, zones de covoiturage) sont existantes mais limitées et peu reliées entre elles.

La commune ne dispose pas encore d'une vision globale de la mobilité, ni d'une stratégie de connexion entre les hameaux, les établissements publics et les communes voisines.

La sécurité des déplacements à pied et à vélo est un enjeu fort, notamment dans la traversée du bourg.

La connexion au Grand Angoulême est peu structurée :

- Transport à la demande : Présente des contraintes de réservations et se limite à un usage ponctuel,
- Transport par le car départemental (CITRAM Charente) : peu d'horaire
- Ramassage scolaire vers le collège de secteur : Collège de la Couronne
- Connexion Vélo inexistante

Le stationnement en centre-bourg est également insuffisant et incompatible des projets en cours de logements locatifs conduits à titre privé.

SITUATION VISÉE – HORIZON DE MANDAT

Mouthiers devient un territoire interconnecté, où :

- les mobilités douces sont la norme pour les déplacements de proximité ;
- les liaisons sécurisées relient les écoles, la mairie, la salle omnisport, la médiathèque et les hameaux ;
- la concertation citoyenne accompagne chaque étape de transformation de l'espace public ;
- un observatoire local des mobilités permet d'ajuster les politiques en continu ;
- les habitant-e-s partagent une culture de la mobilité durable, inclusive et respectueuse.

COURT TERME (1 AN)

- Réaliser un état des lieux complet des mobilités existantes : arrêts de bus, parkings vélos, lieux de covoiturage.
- Lancer un diagnostic en marchant avec les habitants, associations et partenaires (ex. association vélo, APF, collectifs mobilité).
- Identifier les priorités d'aménagement à court et moyen terme.
- Améliorer la communication sur : bus régional, TAD, transport adapté à 1€, VAE.
- Réaliser un diagnostic sécurité : priorité à droite D12, traversée du bourg, caniveau côte à Bournet.
- Étudier une mise à 30 km/h Rochandry.
- Lancer un Diagnostic stationnement global (Champ de Foire + chevet église + Place Simon Dugaleix).

MOYEN TERME (2 À 4 ANS)

- Élaborer un plan pluriannuel d'investissement mobilité avec phasage des travaux.
- Mettre en place les premières liaisons douces : du centre-bourg vers La Rochandry et Les Rentes, entre les équipements publics (école, mairie, salle omnisport, médiathèque, salle des fêtes).
- Aménager et sécuriser les traversées sensibles (notamment rue de la Côte à Bournet).
- Installer des bornes de recharge électrique supplémentaires sur les sites publics.
- Créer un événement participatif autour de la mobilité douce (journée du vélo, balade citoyenne) et de notre histoire et de nos lieux.
- Repenser et augmenter le nombre de place de stationnement au centre bourg.
- Faciliter l'accès aux marchés et services à l'aide d'un transport communal.
- Prioriser avec les habitant-e-s les aménagements routiers pour les années à venir (trottoirs, bandes cyclables, réfection de parking..)
- Mettre en lien les besoins en éclairage avec les usages.

LONG TERME (5 À 6 ANS)

- Généraliser les mobilités douces dans les déplacements quotidiens en développant les infrastructures et les services favorisant la marche et le vélo.
- Achever la mise en réseau des liaisons intercommunales et assurer leur connexion avec les itinéraires départementaux.
- Réaménager et sécuriser durablement la traversée du centre-bourg afin d'apaiser la circulation et de faciliter les déplacements piétons et cyclistes.
- Mettre en place un observatoire local des mobilités pour suivre l'évolution des usages, évaluer les aménagements et ajuster les politiques publiques.
- Installer des outils pérennes de dialogue et d'expérimentation avec les habitant-es (budgets participatifs, mobilité, démarches d'expérimentation dans les hameaux).

Fil Rouge du changement

Passer d'une mobilité subie à une mobilité choisie et partagée. De la voiture comme contrainte, à la mobilité comme liberté. Mouthiers devient un territoire maillé, fluide et durable, où les déplacements tissent du lien social autant qu'ils relient les lieux.



ENVIRONNEMENT ET ATTRACTIVITE

Ambition politique

Faire de Mouthiers une commune écologique, vivante et attractive, qui valorise son patrimoine naturel et bâti tout en accompagnant la transition environnementale et sociale.

L'environnement devient un levier d'attractivité et de fierté collective, reliant les habitants, les agriculteurs, les associations et les acteurs économiques autour d'une même responsabilité territoriale.

Constat actuel

Le patrimoine naturel et bâti de Mouthiers est riche mais inégalement valorisé.

Les espaces naturels nécessitent une meilleure connaissance et une gestion concertée.

Les actions environnementales et touristiques restent dispersées et peu visibles : quelques initiatives (végétalisation, animations locales, réhabilitation de bâtiments) existent, mais sans vision intégrée à long terme. Les dispositifs d'orientation des touristes pour se rendre sur les différents lieux d'intérêts de Mouthiers sont peu visibles ou inexistantes.

Les partenariats avec les associations et acteurs agricoles sont encore à structurer.

L'attractivité du bourg et de la commune dépend d'une meilleure cohérence entre écologie, culture, tourisme et vie locale.

SITUATION VISÉE – HORIZON DE MANDAT

Mouthiers devient une commune exemplaire dans la transition écologique locale, où :

- La biodiversité est connue, protégée et mise en valeur ;
- La végétalisation du bourg et des espaces publics renforce la qualité de vie et la cohésion sociale ;
- Le patrimoine bâti (école, presbytère, salle des fêtes, MJC...) est entretenu et rénové dans un objectif de sobriété énergétique ;
- Les sites d'intérêt historiques ou naturels sont repérés depuis le centre bourg et valorisés pour faciliter l'orientation et l'information
- Les habitant-e-s et associations participent activement à la transformation écologique du territoire ;
- L'attractivité culturelle et touristique s'appuie sur l'identité locale et la fierté du cadre de vie.

COURT TERME (1 AN)

- Réaliser un état des lieux et une cartographie du patrimoine naturel et bâti (corridors écologiques, zones sensibles, bâtiments publics, bâtiments privés).
- Définir les priorités d'intervention (travaux, aménagements, préservation).
- Créer un comité citoyen de l'environnement et de l'attractivité, chargé de la concertation et de la priorisation des projets.
- Lancer un recensement participatif des éléments remarquables du patrimoine.
- Réaliser un recensement complet des chemins publics : plan d'action d'entretien et de prévention des incendies.
- Mettre en place un chantier participatif pour le nettoyage du lavoir de Gersac.
- Réaliser le diagnostic des écoulements eaux pluviales des routes et des chemins communaux.
- Améliorer la signalétique autour des lieux remarquables, aire camping-car.

MOYEN TERME (2 À 4 ANS)

- Planter et végétaliser le bourg et les espaces publics.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux : LPO, associations, agriculteurs volontaires.
- Accompagner la transition agroécologique par des expérimentations locales (cultures, haies, prairies, circuits courts).
- Réhabiliter le presbytère comme lieu d'échanges et de culture, et créer un circuit touristique reconnu (ex. "Terra Aventura", panneaux historiques et environnementaux).
- Isoler l'école et engager un programme de travaux énergétiques sur les bâtiments publics.
- Étudier la relance des comités de jumelage, d'animation et de commerçants-artisans pour renforcer le lien social et l'attractivité économique.
- Réaliser le balisage des chemins (panneaux + GPX).
- Repenser l'aire camping-car.
- Organiser des événements culturels dans l'église.

LONG TERME (5 À 6 ANS)

- Installer durablement un festival de la biodiversité comme rendez-vous régulier valorisant les initiatives locales et les enjeux environnementaux du territoire.
- Identifier, protéger et entretenir les corridors écologiques afin de préserver la biodiversité et les continuités naturelles.
- Consolider la transition agroécologique en structurant un réseau local d'agriculteurs engagés et en soutenant les pratiques favorables à l'environnement.
- Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics (MJC, école, salle des fêtes) afin d'en faire des lieux exemplaires en matière de sobriété et d'innovation.
- Valoriser l'identité de la commune en articulant nature, patrimoine et développement local à travers des actions culturelles, touristiques et environnementales.
- Structurer et valoriser un réseau communal de sentiers pour la promenade, la randonnée et la découverte du patrimoine naturel et historique.

Fil Rouge du changement

Passer d'une écologie défensive à une écologie constructive.

Préserver, relier, transmettre : Mouthiers fait du vivant et du patrimoine les moteurs de son attractivité, dans une dynamique collective et joyeuse.



www.agir-ensemble-pour-mouthiers.fr

